

LES COMPTES DE L'ÉTAT

2008 : LA POURSUITE DE LA REFORME COMPTABLE

Le Compte général de l'État est établi, depuis la mise en œuvre en 2006 de la réforme comptable, en application d'un nouveau référentiel inspiré du cadre comptable des entreprises.

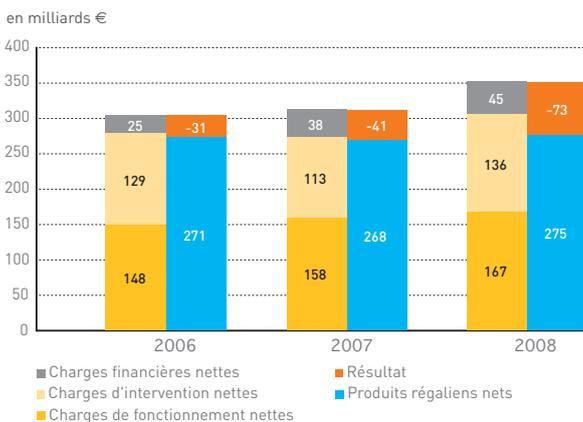
L'exercice 2008 a permis la poursuite et l'élargissement des efforts soutenus de qualité comptable conduits par l'ensemble des services de l'État. Les lecteurs des états financiers (citoyens, parlementaires, gestionnaires, investisseurs...) bénéficient ainsi d'une information transparente, davantage fiabilisée et enrichie sur la situation patrimoniale de l'État.

Parmi les différents travaux menés, il convient de citer l'enrichissement des actifs spécifiques de l'État comme la valorisation des fréquences hertziennes, ou celle des quotas d'émissions de gaz à effet de serre attribués à la France dans le cadre du protocole de Kyoto.

Le pilotage et la performance de la gestion des finances publiques s'appuient sur une comptabilité générale significativement enrichie qui constitue un outil devenu essentiel pour l'État.

DES COMPTES MARQUÉS PAR UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE DIFFICILE

Le besoin de financement accru de l'État en 2008, les opérations de reprises de dettes réalisées au cours de l'exercice, et la nécessité de préparer le financement des mesures de soutien à mettre en œuvre en 2009, ont eu un impact significatif sur les comptes de l'État en 2008.



Compte de résultat : un panorama de l'activité

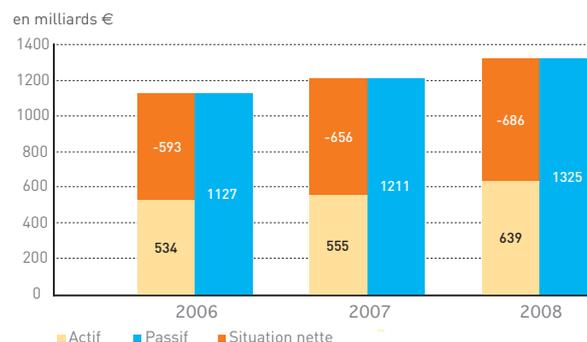
Le résultat patrimonial de - 73 milliards € diminue de 32 milliards € par rapport à l'année 2007, principalement sous l'effet des reprises de dettes de divers organismes (FFIPSA, ERAP, CDF : 13 milliards €) et de moindres produits de fonctionnement et d'intervention, compensés partiellement par l'évolution des produits régaliens nets.

- *Le solde comptable doit être analysé par rapport à la spécificité de l'État dont l'objectif est d'assurer des missions de service public. Le solde en comptabilité patrimoniale se distingue du solde budgétaire, qui est calculé sur la base de la comptabilité de caisse.*

Bilan : une vision patrimoniale

La situation nette diminue de 30 milliards € par rapport à l'année 2007. Cette évolution résulte principalement de l'augmentation des dettes financières (+ 98 milliards €), partiellement compensée par l'augmentation de 24 milliards € de la trésorerie active et de 58 milliards € de l'actif immobilisé. Le recours à l'emprunt et l'augmentation de la trésorerie ont été rendus nécessaires, dans le contexte économique et financier actuel, pour répondre aux besoins de financement de l'État et permettre une mise en œuvre rapide du plan de relance voté par le Parlement en début d'année 2009.

- *L'analyse de la situation nette permet de mesurer dans quelle proportion les actifs contrôlés par l'État couvrent ses engagements. Ce solde doit néanmoins être analysé avec prudence car la capacité de l'État à lever l'impôt n'est pas valorisée à l'actif et les régimes de retraite ne sont pas intégrés au passif.*



UN PATRIMOINE AU SERVICE DE L' ACTION PUBLIQUE

LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

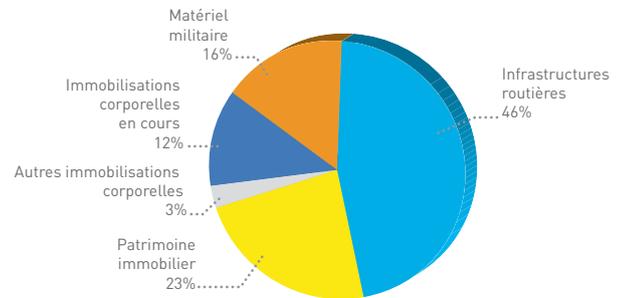
Les immobilisations corporelles représentent un élément majeur du patrimoine de l'État et s'élèvent en valeur nette comptable à **255 milliards €**.

Afin d'entretenir son patrimoine et d'améliorer la qualité du service public, l'État procède chaque année à des investissements.

En 2008, l'effort d'investissement s'est élevé à environ 12 milliards € et a été consacré principalement à :

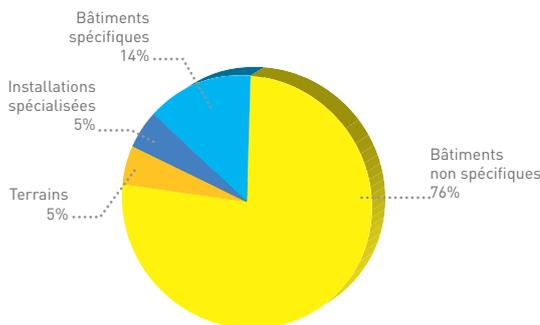
- la rénovation du parc immobilier ;
- la construction et la remise en état d'infrastructures routières ;
- des équipements d'armement nécessaires à la défense et à la sécurité de la nation.

Immobilisations corporelles au 31-12-2008



LE PATRIMOINE IMMOBILIER

Terrains et constructions au 31-12-2008



Pour un total de **62 milliards €** au sein des immobilisations corporelles, le **patrimoine immobilier** de l'État comprend les terrains (3 milliards €) et les constructions (59 milliards €) y compris les établissements pénitentiaires.

Il se répartit entre des biens spécifiques, qui recouvrent principalement les établissements pénitentiaires, et des bâtiments dits « non spécifiques » abritant des activités administratives (locaux banalisés de l'administration, logements de fonction...)

Les **cessions** réalisées en 2008 se sont élevées à environ 0,4 milliard € et s'inscrivent dans le cadre de la gestion active du patrimoine immobilier de l'État.

LES PARTICIPATIONS

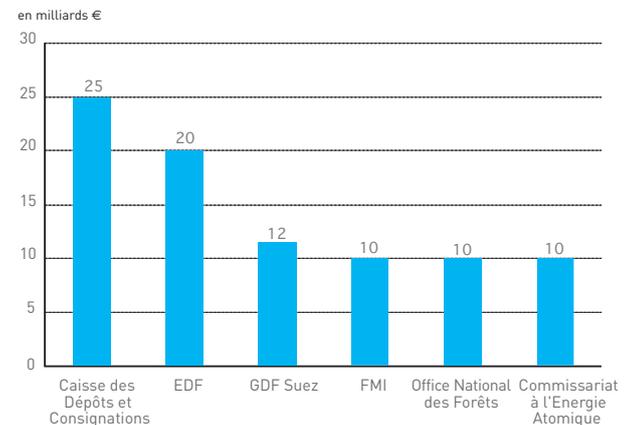
Les immobilisations financières sont constituées principalement des participations que l'État détient dans près de 1 000 entités, établissements publics, entreprises, groupements d'intérêts publics et associations.

La valeur des participations de l'État s'élève à **190 milliards €** au 31 décembre 2008, en hausse par rapport à fin 2007.

Parmi les principaux mouvements de 2008, on peut noter :

- l'intégration du compte des procédures publiques gérées par la Coface et du Fonds d'Épargne de la Caisse des Dépôts et Consignations pour respectivement 8,9 milliards € et 7,7 milliards € ;
- la diminution du pourcentage de participation directe détenue par l'État dans GDF, suite à sa fusion avec Suez (la participation de l'État est ainsi passée de 79 % dans GDF à 36 % dans le groupe GDF-Suez).

Principales participations de l'État au 31-12-2008

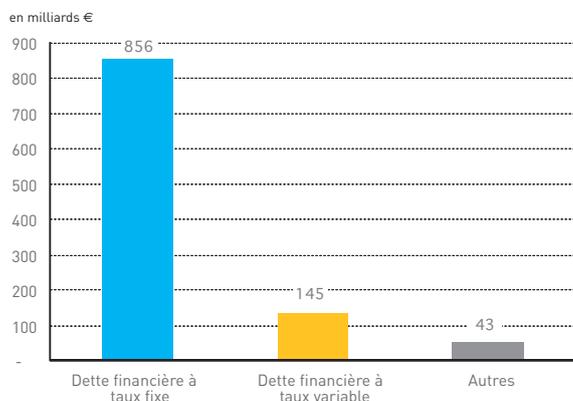




LA TRANSPARENCE DE L'ÉTAT SUR SES ENGAGEMENTS

LA DETTE

Composantes de la dette de l'État au 31-12-2008



La **dette financière** de l'État s'élève à **1 044 milliards €** au 31 décembre 2008, en augmentation de 10 % par rapport au 31 décembre 2007.

Les moyens de financement des activités de l'État recensés au 31 décembre 2008 sont principalement constitués de titres négociables émis par l'État sur les marchés financiers : obligations et bons du Trésor.

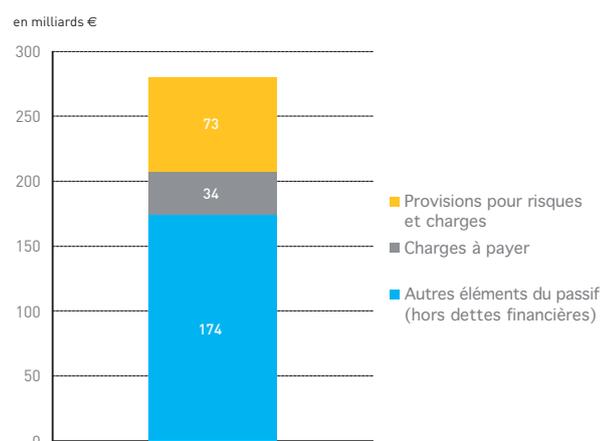
Ces titres sont à 83 % des titres à taux fixe, non soumis aux aléas du marché.

LES AUTRES PASSIFS DE L'ÉTAT

Les **autres passifs** de l'État se composent pour :

- 26 % de provisions pour risques et charges, relatives principalement à des litiges fiscaux, des provisions pour charges concernant des subventions versées aux opérateurs dans le cadre des transferts à différentes catégories de bénéficiaires, des provisions pour dépollution et désamiantage de sites ;
- 12 % de charges à payer, composées en partie des remboursements de TVA à effectuer auprès des entreprises ;
- 62 % d'autres éléments du passif, liés notamment aux dispositifs d'intervention de l'État, et aux acomptes d'impôt sur les sociétés reçus des entreprises.

Passifs de l'État (hors dette) au 31-12-2008



LES ENGAGEMENTS HORS-BILAN

Les **engagements hors-bilan** de l'État se composent essentiellement des engagements pris dans le cadre d'accords bien définis et des engagements de retraite des fonctionnaires et agents publics relevant des régimes spéciaux.

Les engagements de retraite des fonctionnaires sont évalués à **1 050 milliards €** au 31 décembre 2008.

Par ailleurs, les besoins de financement du régime de retraite des fonctionnaires sont évalués à **580 milliards €** et ceux des régimes spéciaux subventionnés par l'État à **188 milliards €** au 31 décembre 2008.

Dès le début du mois d'octobre 2008, la **crise financière** internationale a conduit l'État, au même titre que ses

partenaires du G8 et de l'Union Européenne, à intervenir rapidement pour éviter la faillite du système financier. Les mesures de soutien de la capacité de financement de l'économie se sont concrétisées notamment par l'octroi de garanties de l'État aux établissements bancaires et financiers pour les emprunts et les financements levés.

Ces garanties octroyées pour le refinancement des établissements financiers français via la SFEF (Société de financement de l'économie française) sont plafonnées à 265 milliards €, pour le renforcement des fonds propres des organismes financiers français via la SPPE (Société de prise de participation de l'État) à 40 milliards € et pour le refinancement du groupe Dexia à 55 milliards €.

LE RÉSULTAT DE L'ACTIVITÉ DE L'ÉTAT

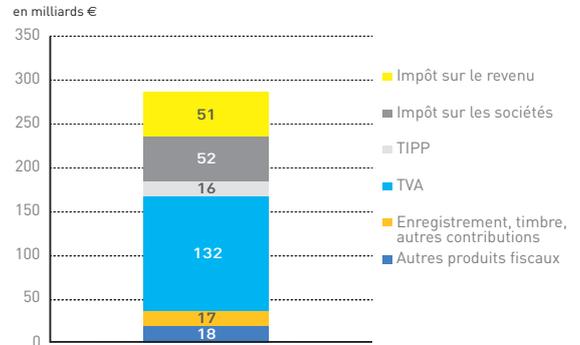
Le résultat patrimonial s'établit à - 73 milliards € au 31 décembre 2008. Il est le reflet notamment de la politique fiscale menée par l'État, des missions de service public et des opérations financières conduites dans l'année, marquée par une conjoncture économique et financière qui s'est dégradée.

LES PRODUITS FISCAUX

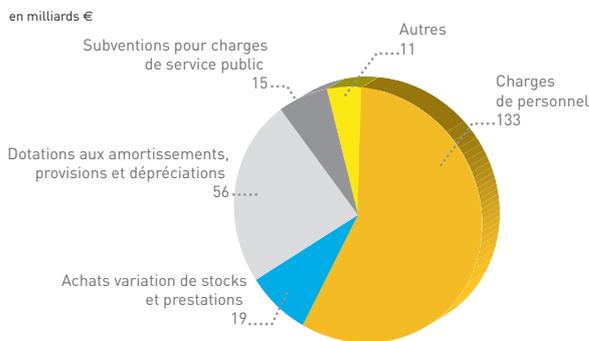
Les produits fiscaux sont en légère augmentation sur l'exercice 2008 (+ 3 %) pour s'établir à 286 milliards €.

Au 31 décembre 2008, la TVA constitue près de la moitié (46 %) des produits fiscaux de l'État tandis que l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les sociétés représentent chacun 18 %.

L'augmentation des produits fiscaux résulte principalement d'une hausse du produit de l'impôt sur les sociétés, qui témoigne des bons résultats des entreprises en 2007, constituant en droits constatés la base des produits comptabilisés en 2008.



LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉTAT



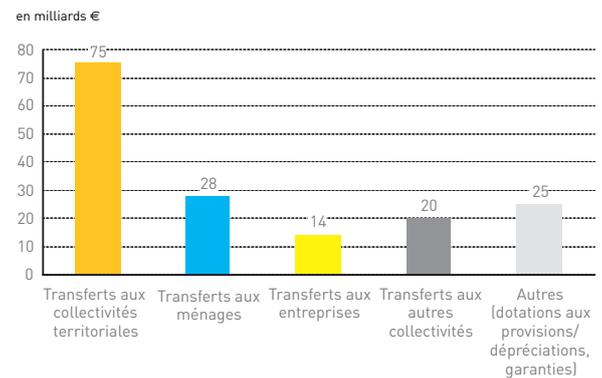
Pour un total de 233 milliards €, les charges de fonctionnement de l'État comprennent :

- des dépenses nécessaires pour accomplir son activité en propre. 57 % de ces dépenses concernent les charges de personnel (y compris charges de pension) ;
- les subventions pour charges de service public pour 15 milliards €. Il s'agit des dépenses de fonctionnement encourues par les entités contrôlées par l'État qui accomplissent en son nom une mission de politique publique.

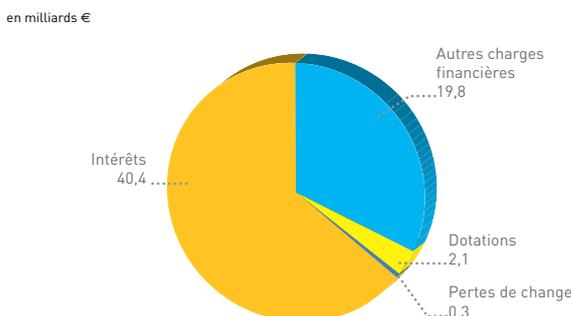
LES ACTIVITÉS DE REDISTRIBUTION DE L'ÉTAT

En tant que régulateur économique, l'État procède à des transferts de ressources au bénéfice de personnes physiques ou morales sous forme de subventions, d'allocations ou de contributions financières pour 162 milliards € ainsi ventilés :

- 46 % pour les collectivités territoriales ;
Ex : dotations globales de fonctionnement
- 17 % pour les ménages ;
Ex : bourses scolaires, allocations logements
- 9 % pour les entreprises ;
Ex : charges de rénovation du réseau ferré
- 12 % pour les autres collectivités ;
Ex : prélèvements au profit de l'UE



LES INTÉRÊTS DE LA DETTE



Les charges financières de l'État s'élèvent à 63 milliards € en 2008. 65 % concernent les intérêts de la dette, qui sont en augmentation de 2 milliards € par rapport à 2007, en raison d'un financement par l'emprunt accru. Ces charges enregistrent également des opérations de reprises par l'État de dettes de divers organismes (FFIPSA, ERAP, CDF) pour un total de 13 milliards €.

Ces charges financières ont été couvertes par des produits financiers à hauteur de 29 %, principalement des dividendes et rémunérations de prêts et garanties.